

# Compte Rendu du Conseil d'Ecole

## Du 03/11/2020

### Présents :

#### Parents d'élèves élus :

Mme Elodie **BEDIET**  
Mr Manuel **DA CUNHA**  
Mme Sandy **DELAUNAY**  
Mme Mélanie **LAFLOTTE**  
Mr Romain **LEGUILCHER**  
Mme Anne-Sophie **LEMONIER**  
Mme Emmanuelle **LERESTEUX**  
Mme Christelle **PAY-LINANT**

#### Personnel Enseignant :

Mme Clara **BACHELEY** : Directrice et Enseignante PS/MS  
Mme Carole **LEVASSEUR** : Enseignante GS/CE1  
Mme Céline **BLANQUET** : Enseignante CP/CE1  
Mme Sonia **GUILLEMAIN** : Enseignante CE2/CM1  
Mme Christine **BENOIST**, enseignante CM1/CM2

#### Représentants Municipaux :

Mr **GOY**: Maire de Saint-Didier-Des-Bois  
Mme **GOY** : Secrétaire de mairie  
Mme **DIOP** : Adjointe de Saint-Didier-Des-Bois  
Mme **BOULANGER** : Conseillère de Saint-Didier-Des-Bois  
Mme **LEMARCHAND** : Conseillère de Mandeville  
Mme **HAMON** : Adjointe de Mandeville

#### Représentante Périscolaire :

Mme Fanny **DUCATHE** : Directrice adjointe Vraiville –Saint-Didier-Des-Bois  
Référente périscolaire Saint-Didier-Des-Bois

## Ordre du jour :

- 1- Bilan de la rentrée 2020/ Organisation
- 2- Gestion de la crise sanitaire
- 3- Activités prévues cette année
- 4- Règlement intérieur de l'école
- 5- Compte de la coopérative
- 6- Questions diverses

### **1. Bilan de la rentrée 2020 / Organisation**

Pour la rentrée 2020/2021, la journée de décharge de Mme BACHELEY a lieu le mardi.  
Mme LE MAUX Aurélie sera l'enseignante des PS/MS ce jour-là.

Niveau	Effectif	Répartition		
PS	16	16 PS + 14 MS	30	Clara BACHELEY Aurélie LE MAUX ( Décharge le mardi) Atsem : Solène LOUVEL
MS	14			
GS CE1	14 8	14 GS + 8 CE1	22	Carole LEVASSEUR Atsem : Peggy DELANDE
CP CE1	17 6	17 CP + 6 CE1	23	Céline BLANQUET
CE2 CM1	16 9	16 CE2 + 9 CM1	25	Sonia GUILLEMAIN
CM1 CM2	13 15	13 CM1 + 15 CM2	28	Christine BENOIST
Total	128			

Des décroissements ont lieu tout au long de la semaine pour la classe de CE1, dans la salle jaune et organisés dans le respect du protocole sanitaire.

Les APC : Activités Pédagogiques Complémentaires qui ont habituellement lieu à 16h15 après la classe, sont suspendus en raison du confinement.

## **2 . Gestion de la crise sanitaire**

Le matin :

- Système de dépose minute pour éviter le brassage et la concentration des parents.

Le midi :

- 2 services de cantine avec désinfection entre les 2 groupes.  
A 11h50 : entrée des maternelles dans le réfectoire.  
A 12h00 : entrée des classes de CM1-CM2 et les filles de CE2.  
A 12h40 : entrée des classes de CP-CE1 et les garçons de CE2.

Les élèves sont assis par groupe de 6, toujours à la même table et avec le même voisin.

Pour les élèves portant le masque, celui-ci est retiré lorsque l'élève est assis à sa place au réfectoire et il est changé lors du retour en classe à 13h30.

Il reste des problèmes de distanciations lors des récréations qui ne peuvent être respectées mais il est à noter que le lavage des mains est effectué avant et après la récréation (et à bien d'autres moments de la journée) et que les élèves sont également pour la plupart ensemble à la garderie où la distanciation ne peut là non plus être respectée.

## **3 . Activités prévues cette année**

- Oct/Nov : Initiation au Judo pour les élèves de la GS au CE1 pour 5 séances.  
Les élèves ont eu 2 séances, les 3 prochaines séances devraient avoir lieu à partir de la semaine prochaine (à confirmer par le judo club de La Saussaye).

- Oct/Dec : Piscine tous les lundis pour les classes de CP au CM2.

Après échange de plusieurs mails entre Mme BACHELEY, l'inspection et CASEO, une autorisation a été donné à la poursuite de cette activité. Les élèves seraient par groupes et la piscine CASEO n'accueille pas d'autres écoles que la nôtre le lundi matin, donc il n'y a pas de brassage avec d'autres élèves. Une confirmation par mail est en attente.

- 13 Octobre : Photo de classes

La vente se fera un samedi matin, la date sera communiquée dès réception des photos ; en complément cette année, une vente d'albums photos a eu lieu et seront remis le même jour.

- Chocolats :

Jusqu'au 20 Novembre, date limite pour la vente des chocolats, un catalogue a été remis aux élèves.

- Vente de sapins :  
Date limite de commande : le 20 Novembre, le retrait des commandes se fera le vendredi 4/12 de 16h à 19h et le samedi 5/12 de 9h à 12h, avec le respect du protocole sanitaire.
  
- Noël : un sapin décoré sera mis dans la cours de l'école par la municipalité.  
Au vue de la crise sanitaire, il n'y aura pas de goûter de Noël comme habituellement dans la salle des fêtes.
  
- Initiation à l'Allemand : pour les CM2, par le professeur d'Allemand du collège de La Saussaye pour 6 séances le jeudi.
  
- Bibliothèque : Pas d'autorisation de déplacement possible, donc la bibliothécaire viendra à l'école.  
  
Un roulement sur 3 semaines est organisé : le jeudi pour les classes de Mme GUILLEMAIN et Mme BENOIST, le Vendredi pour les classes de Mme BACHELEY, Mme LEVASSEUR et Mme BLANQUET.
  
- Printemps : Projet de décor du préau  
  
Une ancienne élève de l'école maintenant étudiante en section Art à la Sorbonne a fait des croquis représentant des animaux sous forme géométriques.  
Pendant les vacances d'été, la municipalité a repeint en blanc le préau.  
Au printemps, l'étudiante viendra faire les croquis sur les murs du préau et courant mai/juin, les élèves seront par petits groupes pour peindre.
  
- Le 29/6/21 : Sortie scolaire à THOIRY.

#### **4 . Règlement intérieur de l'école**

Lu et adopté en Conseil d'Ecole.

Horaires de l'école :

- Matin : 8h45 - 12h00
- Après-midi : 13h30 – 16h15

Horaires de la garderie :

- Matin : 7h – 8h35
- Après-midi : 16h15 – 18h30

Veillez à respecter les horaires de l'école.

Le règlement intérieur sera mis dans les cahiers de liaison.

## 5. Comptes de la coopérative

### COMPTES DE LA COOPERATIVE

1<sup>er</sup> Septembre 2020 – 3 Novembre 2020

Solde du compte au 1<sup>er</sup> septembre 2020 : 7 624,96 €

Objet	Dépenses	Recettes	Bénéfice
Achats divers (pharmacie, cartouches d'encre, gels douche pour la piscine, plastifieuse, tampon avec l'adresse de l'école)	368,77 €		
Adhésion de la coopérative à l'OCCE	200 €		
Assurance Maif/Mae	33,75 €		
Dons coopérative scolaire		1 439 €	

Solde du compte à ce jour : 8 461,44 €

## 6. Questions diverses

- Quelques travaux dans l'école à prévoir : stores, néons à changer, robinetterie, distributeur de savon à fixer, ...
- Demande d'un visiophone
- Demande de travaux pour les sanitaires des classes de maternelles.
- Attente de la Fibre pour une amélioration de la qualité du réseau, date ?.
- Remerciement fait à la municipalité pour le changement de tout le mobilier des classes de maternelles.
  
- Périscolaire :
  - Augmentation importante du nombre d'élèves présents matin et soir à la garderie (jusqu'à environ 45) ce qui ne permet pas la distanciation recommandée ; et présence de 2 animateurs ce qui semble insuffisant au vu du nombre d'élèves.  
⇒ Demande des représentants de parents d'élèves d'avoir un contact avec la communauté de communes afin d'exposer ce fait.
  - Entrée et sortie des élèves par les portillons, la sonnette va être déplacée au niveau du premier portillon afin que les adultes ne rentrent pas dans l'enceinte de l'école (mesures sanitaires et plan Vigipirate)  
Il sera demandé aux parents de sonner et l'animateur fera signe pour l'entrée et la sortie des élèves.
  - Il a été demandé d'avoir la possibilité de changer les tables (trop imposantes) de la salle jaune afin d'optimiser l'espace pour le périscolaire.
  - Le goûter se fait désormais dans le réfectoire afin d'avoir plus d'espace.
  - Demande des représentants de parents d'élèves d'avoir une facture détaillée afin de faciliter la vérification des tarifs.  
  
⇒ La facture détaillée est disponible dans le portail famille (il est par ailleurs demandé au famille de bien vérifier le quotient familial afin de ne pas être surtaxé)

La présence des gendarmes sera régulière afin de veiller au respect des gestes barrières durant la crise sanitaire ainsi que le respect de la réglementation routière.

**Il est rappelé aux parents et familles que le stationnement est règlementé aux abords de l'école. Il est **strictement interdit** de stationner sur les places handicapées (sauf autorisation), sur les bandes jaunes, les passages piétons ; ainsi que de remonter le sens interdit !**

**FIN**